

## Un employeur attractif et compétitif... Un objectif politique !

Le budget 2008 de l'Etat du Valais vient d'être édité dans sa version "papier" qui représente un fascicule format A4 contenant pas moins de 225 pages. Contrairement à ce que l'on s'attendrait à découvrir, ce document approuvé par le Grand Conseil en session de décembre 2007 ne contient en fait pas uniquement des renseignements d'ordre comptable ou financier, loin s'en faut! Les différents services énumèrent notamment des "batteries" d'indicateurs et surtout les objectifs politiques. Ainsi pour le SPO (service du personnel et de l'organisation: p. 29), l'objectif politique approuvé par le Grand Conseil le 12 décembre se décline de la manière suivante: «Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail».

Pour discerner ce que les députés entendent derrière cette définition particulièrement abstraite, il convient dès lors de se reporter aux sous-objectifs politiques, dont le premier est des plus limpides: «Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail». La FMEF applaudit! Mais quel est ce "marché du travail" qui pourrait soutenir la comparaison avec les métiers ou fonctions occupées au sein de l'Etat du Valais? Deux exemples parmi d'autres: la BCVs qui vient de publier pour la 1ère fois la rémunération de ses cadres (cf. notre news: 17.3.8) et le «benchmarking» entre administrations cantonales (cf. IDHEAP, Hebdo, Bilan, etc.).

A chaque comparaison, le fonctionnaire valaisan se voit qualifié de fit, svelte, bon marché...